



## Saint-Caprais de Bordeaux

### Horaires mairie

- Lundi et vendredi : de 14h à 19h
- Mardi au jeudi : de 08h à 12h et de 14h à 18h
- Tél. : 05.57.97.94.00
- Fax : 05.57.97.94.01

## Bonne rentrée à tous !!

### Conseils municipaux

Les comptes-rendus sont disponibles sur le blog de la mairie à l'adresse : [stcapraisbx.blogspot.com](http://stcapraisbx.blogspot.com)

### Permanences

- C. BONETA, le maire, reçoit sur rendez-vous pris en mairie.
- R. MANGEMATIN, première adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les autres adjoints reçoivent sur rendez-vous.

### Horaires Médiathèque

Mardi : 16h30 - 18h,  
Mercredi : 14h - 19h,  
Vendredi : 16h30 - 19h.

## Scolaire

### Bientôt la rentrée

La rentrée scolaire des écoles maternelle et élémentaire aura lieu le mardi 1er septembre.

A l'école élémentaire, la rentrée se fera à 8h45. La journée se déroulera comme les autres jours d'école.

A la maternelle, rentrée étalée :

- à partir de 8h45, accueil exclusif des petites sections,
- à partir de 13h20, accueil exclusif des moyennes et grandes sections.

Pour les maternelles, il n'y aura pas de cantine.

## Une toile sous les étoiles

Palme d'or pour la séance cinéma en plein air organisée le 3 juillet par la médiathèque.

Les Saint-Capraisais sont venus, très nombreux, partager cette soirée estivale. Une façon originale de marquer, pour la plupart, le début des grandes vacances.

Pique-nique, transat et plaid moelleux étaient la panoplie de base de cet événement. C'est ainsi qu'entre tables comblées ou repas sur l'herbe, le Domaine de Loustallaut a très rapidement pris un air champêtre.

A la tombée de la nuit, la projection du film "La famille Béliet" a captivé les spectateurs. Un moment simple, partagé en famille ou entre amis.

Aux vues de l'intérêt du public pour cette première, la programmation d'une nouvelle séance va être envisagée pour l'an prochain.

Bravo à Gingko pour la buvette, à Tropical music pour la projection et aux bénévoles qui ont fait de cette soirée un beau moment.



## Travaux d'été dans les bâtiments

A l'école maternelle : changement d'une baie vitrée en aluminium et double vitrage, pose d'une porte phonique spéciale au dortoir.

A l'école élémentaire : réfection de la salle vidéo : peintures intérieures, pose de baies vitrées en aluminium et double vitrage pour une meilleure isolation phonique et thermique, installation d'une alarme.

Ateliers municipaux : pose d'une nouvelle alarme et d'un enregistreur vidéo afin d'éviter les vols dans ces locaux.



## Cantine : nouvelles modalités de paiement

La régie cantine municipale s'effectue désormais au Trésor Public de Cambes. Différentes possibilités de paiement sont mises à disposition : prélèvement automatique, virement sur internet, carte bleue, chèque ou espèces au Trésor public.

Les règlements ne se font donc plus, à la mairie.

## Fête de la musique en pleine harmonie

Une 1ère édition qui a eu lieu le 21 juin au Domaine de Loustallaut.

Sous un soleil de plomb, trois groupes se sont succédés tout au long de l'après-midi : Musicaprais, D'zacord et Fenyx.

Des concerts de grande qualité et très variés pour le plaisir du public venu écouter en fin connaisseur.



## Départ à la retraite de Geneviève Dewlamynck

Pour beaucoup d'écoliers Saint-Capraisais, le prénom de Geneviève n'est pas inconnu et ils gardent de bons souvenirs des années passées sur les bancs de sa classe.

Institutrice à l'école maternelle de la commune depuis septembre 1982, Geneviève Dewlamynck a pris, en cette fin d'année scolaire, une retraite bien méritée.

Une réception a été organisée en son honneur le 2 juillet au cours de laquelle le maire Christian Boneta et la commission scolaire ont posé pour l'ultime photo de classe.

*La période estivale touche à sa fin. J'espère que ces vacances auront été pour vous propices à la farniente, au partage de bons moments en famille ou entre amis. Je souhaite, à quelques jours de la nouvelle année scolaire, une excellente rentrée aux écoliers et étudiants, ainsi qu'une bonne reprise du travail à tous.*

Le Maire, C. Boneta.

# Juillet "en fêtes" à Saint-Caprais !!!

## 14 juillet

Toujours du monde pour fêter le 14 juillet, petits et grands s'en sont donnés à coeur joie : structures gonflables, promenades à poney, jeux d'adresse, concours de chants et de dessins, rencontres avec des mascottes, restauration, apéritif offert par la municipalité, bal, retraite aux flambeaux et pour couronner le tout, grand feu d'artifice.

Une manifestation pilotée par la commission municipale fête et cérémonies qui a offert au coeur du village une véritable ambiance festive.



## 18 juillet : Un critérium pour la Fête des Belges

La 3ème édition de la fête des Belges a été une réussite estivale. Pas de caprice de la météo, comme cela était le cas l'an dernier. Le maire, Christian Boneta, le président de l'A.S.C.J. Bernard Maupome ainsi que le brasseur Laurent Lefebvre, ont ouvert la fête par la cérémonie du Manneken Pis. La municipalité a participé en offrant un fût de bière.

Pour la 1ère fois, un critérium cycliste a été organisé : 65 coureurs venus de plusieurs régions + un magnifique circuit de 6,7 kms à parcourir 12 fois !

La circulation a été perturbée pour sécuriser la manifestation. Merci aux riverains et aux usagers de la route pour leur compréhension. Bravo aux organisateurs !



## Fleurissement de la commune

L'Allée des Peupliers est déjà très belle en temps ordinaire. Plusieurs Saint-Capraisiens nous ont fait savoir que le fleurissement de l'église était du plus bel effet en entrant dans la commune.

Ces commentaires incitent la municipalité à poursuivre sa politique de fleurissement pour l'embellissement de la commune.



## Exceptionnel : Inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre !

A moins de six mois des élections régionales, la Loi du 13 juillet 2015 vise à limiter l'abstention lors du scrutin des 6 et 13 décembre.

Normalement closes au 31 décembre de l'année précédant le vote, les listes électorales seront rouvertes jusqu'au 30 septembre.

Cette mesure permettra à ceux qui auraient déménagé depuis le 1er janvier, qui

auraient obtenu le droit de vote ou qui ne seraient pas encore inscrits sur les registres communaux, de le faire et de glisser un bulletin dans l'urne en décembre.

Pour vous inscrire, présentez-vous à la mairie, munit de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Le formulaire d'inscription est également téléchargeable sur internet.

## [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits de femmes et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) viennent de lancer le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches confrontés à une perte d'autonomie. Il vous renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.

Des réponses et des adresses sur :

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Vous trouverez également des plaquettes d'information au secrétariat de la mairie.



## Les rendez-vous

### Août

#### Samedi 22

#### Salon du Bien-être en famille.

Organisé par Gingko, au Domaine de Loustallaut de 10h à 19h. Entrée libre

### Septembre

#### Samedi 12

#### >Forum des assos



#### >Scène d'été

La Compagnie GIVB présente "Destination Artline" Domaine de Loustallaut, 18h00. Entrée gratuite.



#### Samedi 19

#### Fête des Automnales

organisée par St-Caprais en Fête. Dès 7h, grand vide-greniers, restauration rapide et stands forains, structures gonflables. Soirée, salle Rabah Khaloufi, repas concocté par l'association, sous les sunlights de SANTA MUSIC.

#### Samedi 26

#### Conférence Gingko,

Salle des Banquets

#### Braderie du CCAS

automne/hiver

Les 2 et 3 octobre

Vendredi 2 : 9h30 - 20h30

Samedi 3 : 9h30-15h

Domaine de Loustallaut